



Bruxelles, 10 février 2015

# **Initiatives françaises contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages en Afrique**

*développeur d'avenirs durables*



# La France fortement engagée dans la lutte contre le braconnage et les trafics d'espèces sauvages

## ■ Un engagement au plus haut niveau

- Table-ronde du 5 décembre 2013 : 10 Chefs d'État
- Déclaration de Paris

## ■ Un plan d'action national

- Mesures nationales : aggravation des sanctions, instructions aux procureurs, coordination renforcée des services
- Au niveau international : renforcement de l'ONUDC et d'Interpol, résolution AGNU
- Au niveau européen : vers une harmonisation accrue des mesures à prendre ; suspension des certificats de réexportation
- Un volet de notre politique de coopération au développement

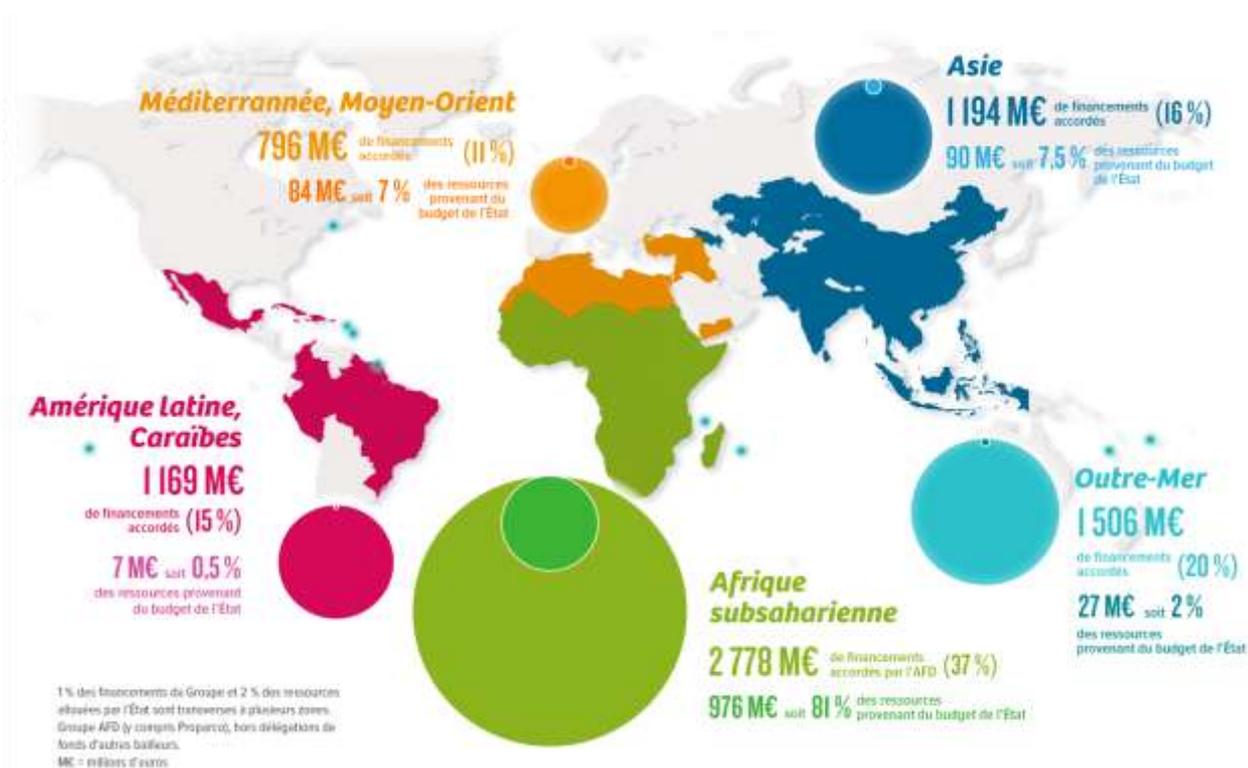
## ■ Destruction de 3 tonnes d'ivoire le 6 février 2014

- Une nouvelle destruction annoncée

# AFD : 8,2 milliards € d'engagements pour le développement durable en 2014

## Intervention dans plus de 70 pays et dans l'outre-mer

- Réduction de la pauvreté
- Soutien à la croissance économique
- Préservation des biens publics mondiaux : climat (50%); biodiversité



# Stratégie biodiversité de l'AFD 2013-2016

**Finalité :** Mettre la conservation des écosystèmes au service du développement économique, social et institutionnel des pays en développement et de l'Outremer et ainsi contribuer à enrayer la perte de biodiversité mondiale

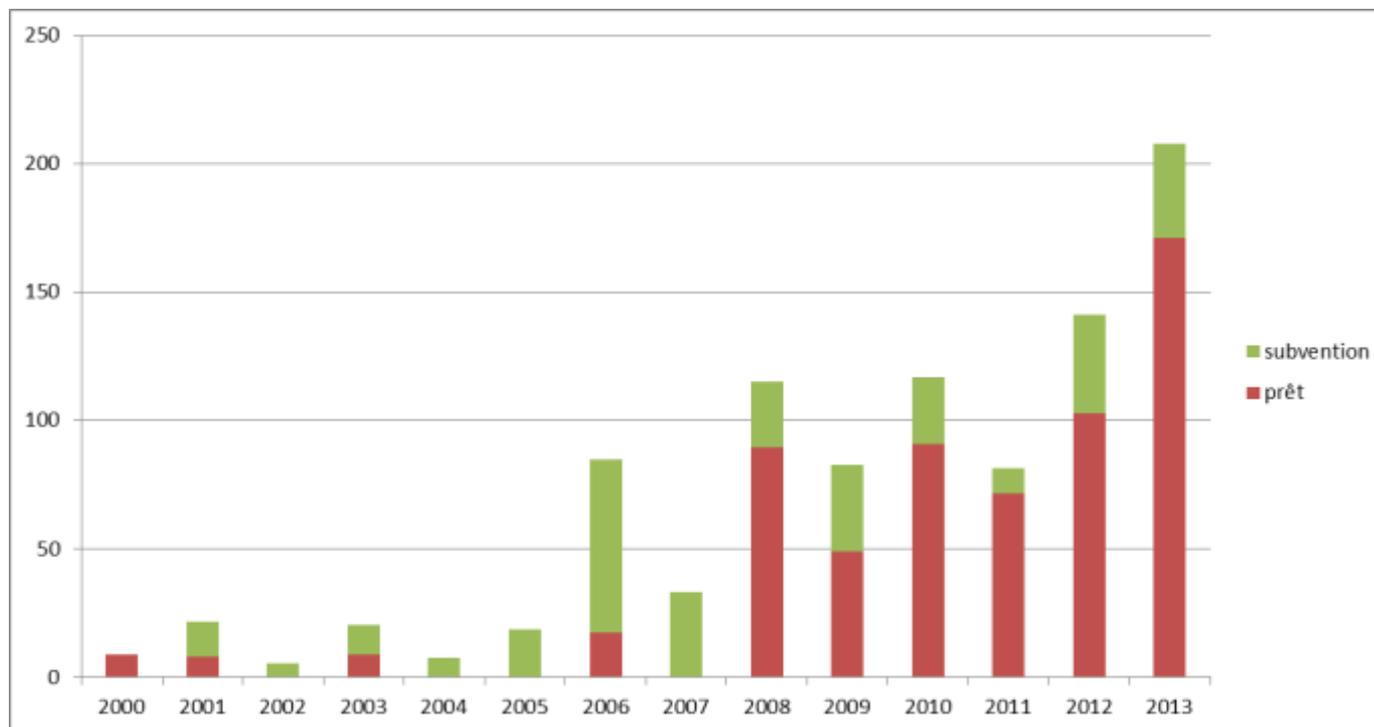
## 2 Objectifs:

- **Protéger, restaurer, gérer et valoriser les écosystèmes et leur biodiversité:** renforcer et améliorer nos engagements en faveur de la forêt, des océans, des aires protégées, des savanes
- **Réduire les pressions du développement sur la biodiversité:** intégrer la protection de la biodiversité dans les politiques et projets de tous les secteurs, choisir l'éco-conception, adopter les principes ERC, mesurer la performance environnementale, renforcer la culture interne

## 1 Axe Transversal:

- **Favoriser un développement contribuant positivement à la biodiversité, grâce à une influence proactive dans ce domaine :** participation aux réflexions globales et régionales, partenariats (ONGs, organisation régionales, etc.), diffusion des résultats

## Engagements de l'AFD en faveur de la biodiversité : 160 M€/an



**209 M€ en faveur de la biodiversité en 2013, 144 M€ en 2014**

**Sur la période 2003-2013, l'AFD a financé 233 M€ pour la gestion des aires protégées couvrant 39 millions ha**

**En Afrique : Madagascar, Mozambique, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Gabon, Mauritanie, Niger**



# Actions de lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées

## ■ Mozambique

- Lutte anti-braconnage et gestion des aires protégées.
- Objectif : limiter le braconnage commercial touchant les populations d'éléphants et de rhinocéros
  - C1 - Définition et mise en place d'une stratégie de lutte anti-braconnage et renforcement de la gouvernance
  - C2 - Renforcement des moyens de lutte anti-braconnage dans la Réserve nationale de Niassa, le Parc national des Quirimbas, le Parc national du Limpopo
  - C3 - Sensibilisation des populations locales
- ANAC, WCS, WWF, PPF
- 4 M€ ressources C2D - Octroi 3<sup>ème</sup> trimestre 2015.



# Actions de lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées

## ■ Vietnam

- **Projet de protection des rhinocéros par la mobilisation de la société civile et du secteur privé en faveur de la réduction de la consommation de leur corne**
- **Maître d'œuvre: bureau Vietnam du réseau TRAFFIC et WWF Vietnam, sous la responsabilité globale de WWF France.**
- **Projet de 400 000 € (Guichet ONG) octroyé en décembre 2014 à WWF France**

## ■ Autres projets possibles sur guichet ONG

- **Lutte contre le braconnage**
- **Sensibilisation des marchés de consommation**

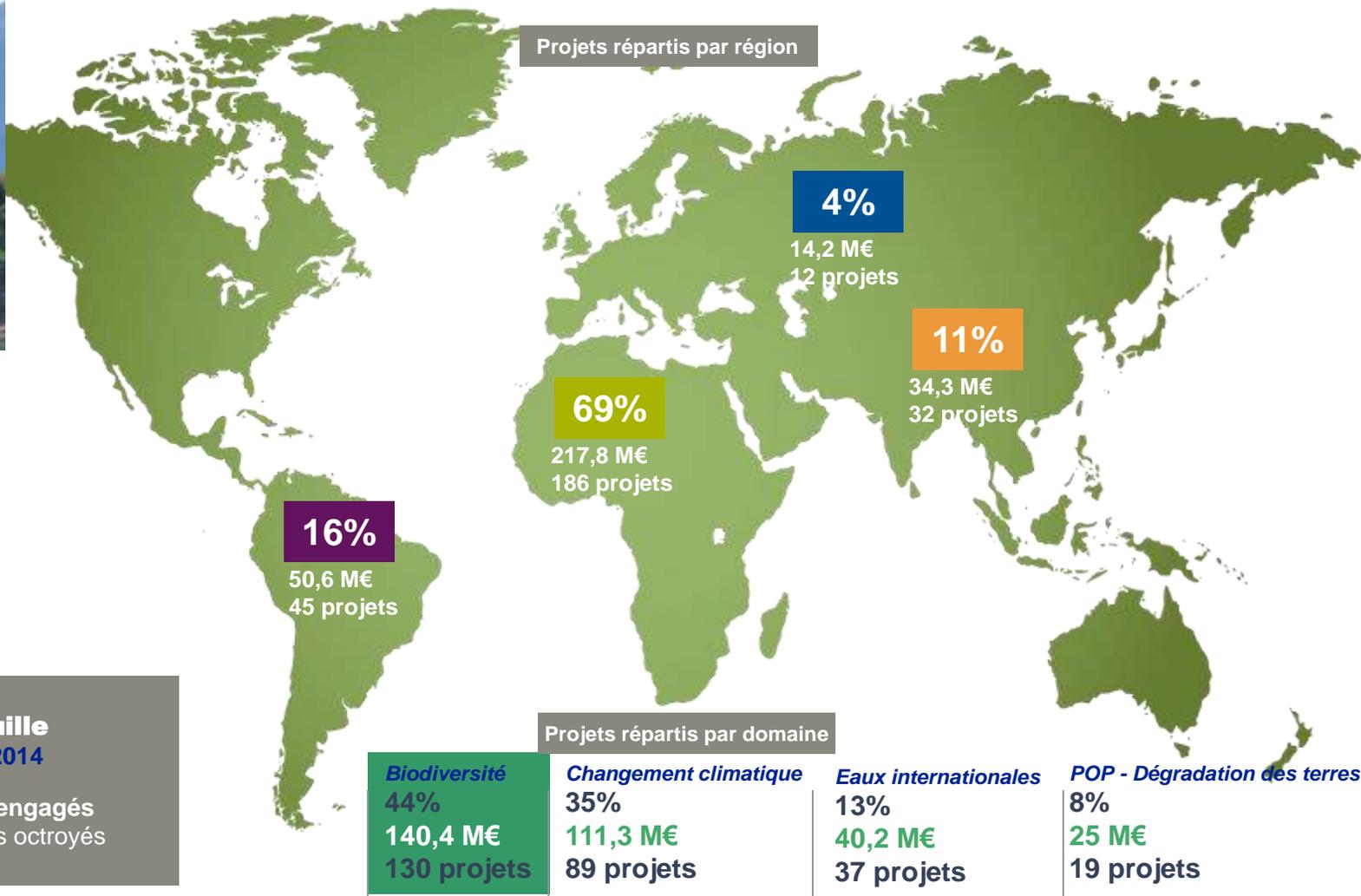


## Le FFEM, un instrument financier de la politique française



- **20 ans** : créé en 1994 à la suite du Sommet de la Terre à Rio **dédié à la promotion d'innovations** :
  - de la **biodiversité**,
  - du **changement climatique**,
  - des **eaux internationales**,
  - de la **désertification** et de la **dégradation des terres**,
  - des **polluants** chimiques,
  - de la **couche d'ozone** (protocole de Montréal)
- **Subventions** dans des **projets de développement durable** dans les pays en développement et émergents
- **Programmes** qui contribuent à la réalisation des **objectifs des conventions internationales signés par la France**

# Bilan d'activité 1994-2014



## Portefeuille au 31/12/2014

316,9 M€ engagés  
275 projets octroyés

## La stratégie du FFEM sur 2015-2018



- **Nouveau cadre de programmation stratégique** définit les **orientations** pour quatre ans feuille de route cadrant le choix des opérations à financer entre 2015 et 2018
- **Cinq thématiques prioritaires**
  - **financements innovants de la biodiversité**
  - **gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines**
  - **agriculture et forêt durables**
  - **territoires urbains durables**
  - **transition énergétique**Et **deux objectifs transversaux** :
  - la **consommation et la production durable**
  - les **processus innovants**
- **Développement des partenariats** : une priorité stratégique, en particulier avec les acteurs de la société civile, du secteur privé et de la recherche





## Objectif transversal « Consommation et production durables »



- **Un ciblage spécifique des principaux enjeux « consommation – production durables » liés à chacune des priorités stratégiques dans le nouveau CPS**
  - ex. valorisation du lien territoires – filières, promotion de la doctrine « 3R » en matière de déchets, prise en compte des enjeux « santé et environnement
  
- **La promotion d'outils propres à l'approche « consommation – production durables » (CPD)**
  - ex. écoconception, commerce équitable, affichage environnemental ou certification environnementale
  
- **En lien avec la lutte contre le braconnage, la mise en place d'actions de sensibilisation à destination des marchés de consommation de l'ivoire illégal et autres produits du commerce illégal couverts par la CITES (*Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction*)**





## Actions de lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées

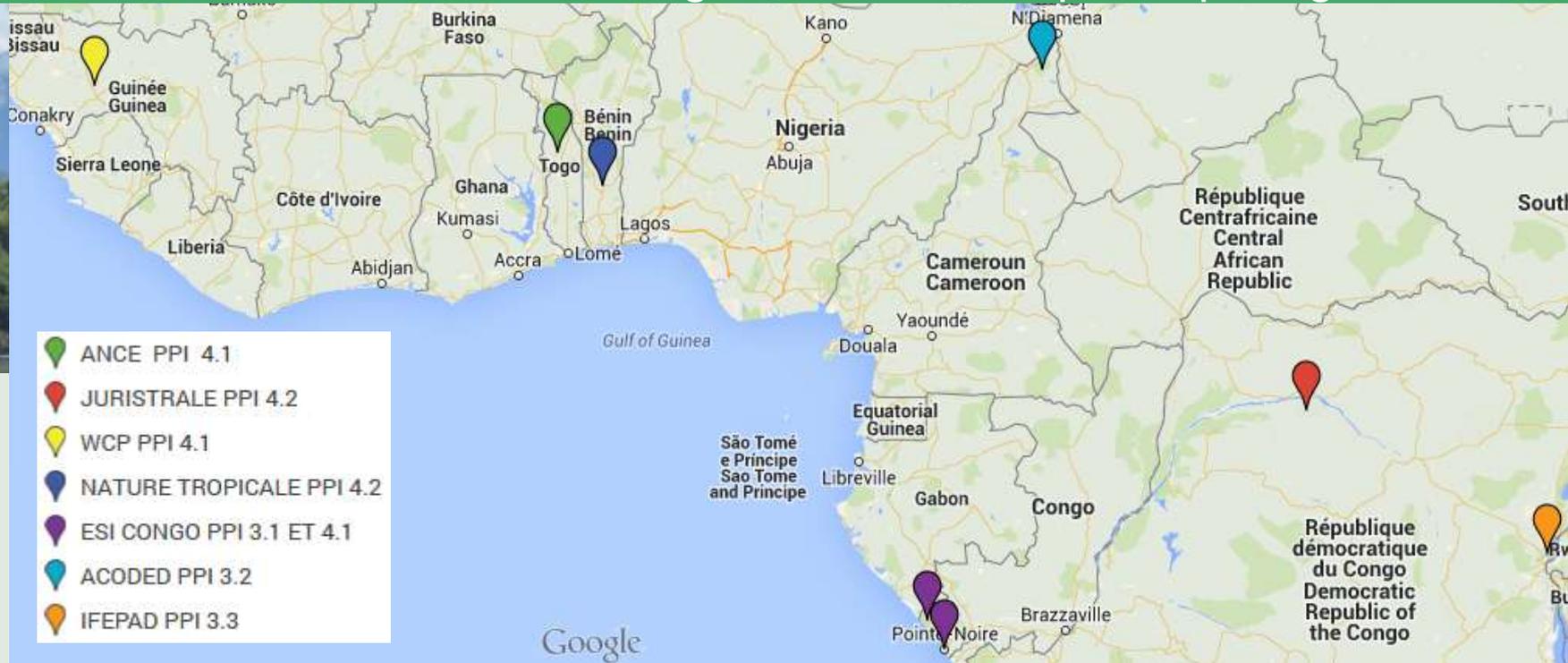


- **Programme de Petites Initiatives (PPI) :** Soutenir le débat démocratique et l'implication de la société civile sur les questions environnementales en Afrique de l'Ouest et Centrale, en renforçant les capacités opérationnelles des ONG.
  - Budget : 5,15 Millions € dont 2,5 Millions € du FFEM sur la période 2014-2016
  - Subvention max de 50 k€ sur 2 ans, pour des projets sélectionnés par appel d'offres ouvert aux ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre + Madagascar.
  - Depuis le lancement en 2006 : plus de 164 projets et ONG soutenus dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale : autant de sources d'informations bien renseignées sur les trafics, pour autant que la sécurité des sources soient garantie (cf. Mission FFEM / AFD au Cameroun en juin 2013).
  - Fin 2013 : Ouverture au financement des projets qui contribuent à la lutte anti-braconnage et contre le trafic d'espèces protégées (objectif principal ou composante du projet).





## Actions de lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées



### 6 Projets financés

- les ONG Juristrale et IFEPAD en République Démocratique du Congo
- Wara Conservation Project (WCP) en Guinée (projet GALF)
- ANCE-Togo au Togo (projet TALFF)
- ESI CONGO en République du Congo
- ACODED au Cameroun
- 1 Nouveau projet (Déc 2014) : Nature Tropicale au Bénin



**Merci de votre attention**

*développeur d'avenirs durables*